



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire

Mardi 23 mars 2021 à 18h00

ORDRE DU JOUR

Num. Délib.	Objet	Rapporteur
	<i>Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 9 février 2021</i>	<i>Jean-Paul Pavillon</i>
1	Compte de gestion, exercice 2020 - Approbation	Emilie Boyer
2	Compte administratif, exercice 2020 – Approbation	Emilie Boyer
3	Affectation du résultat d'exploitation 2020	Emilie Boyer
4	Budget supplémentaire : reprise des résultats de l'exercice 2020	Emilie Boyer
5	Ecole de Musique Intercommunale Henri Dutilleux – Modalités de versement de la participation financière de la ville	Emilie Boyer
6	Chateau-Musée des Coiffes – Convention de partenariat avec l'association des amis du musée des coiffes	Emilie Boyer
7	Travaux d'aménagement de la place historique et de mise en place d'un ponton au Port des Noues - Demande de subvention Angers Loire Métropole	Emilie Boyer
8	Travaux d'aménagement de la place historique et de mise en place d'un ponton au Port des Noues - Demande de subvention Région Pays-de-la-Loire	Robert Desoeuvre
9	Travaux d'aménagement de la place historique et de mise en place d'un ponton au Port des Noues - Demande de subvention DETR	Robert Desoeuvre
10	Travaux d'aménagement de la place historique et de mise en place d'un ponton au Port des Noues - Demande de subvention DSIL	Robert Desoeuvre
11	Travaux de mise en accessibilité du stade François Bernard - Demande de subvention DETR	Robert Desoeuvre

12	Travaux de mise en accessibilité du stade François Bernard - Demande de subvention DSIL	Robert Desoeuvre
13	Mise en œuvre du projet pour la zone horticole et maraîchère de Sainte Gemmes-sur-Loire / Les Ponts-de-Cé - Convention de partenariat	Jean-Philippe Vigner
14	Patrimoine communal - Bilan foncier annuel pour l'année 2020	Jean-Philippe Vigner
15	Patrimoine communal – rue David d'Angers – Acquisition d'un terrain d'environ 70 m²	Jean-Philippe Vigner
16	Patrimoine communal –19 avenue Galliéni - Cession d'un terrain à bâtir – Mandat de vente	Jean-Philippe Vigner
17	Personnel communal – Modification du tableau des effectifs	Edith Chouteau
	<i>Décisions du Maire article L. 2122.22 du C.G.C.T.</i>	<i>Jean-Paul Pavillon</i>

Le Maire, le 12/03/2021

 